

Fiche de poste : **Ergonome**

Découvrez les principales missions du métier, les salaires, compétences nécessaires et formations pour devenir Ergonome

Ergonome : Formation, salaire, diplôme, rôle – Réseau Pro Santé.

1. DESCRIPTION DU METIER D'ERGONOME

Traditionnellement, l'**Ergonome** travaille à la prévention des accidents et à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

Il intervient lorsque les conditions de production sont jugées dangereuses ou pénibles (produits toxiques, bruits, poussières, chaleur, horaires...).

Il va sur le terrain, observe l'environnement, examine comment les gens travaillent, y compris les gestes et attitudes corporelles. Il interroge les salariés pour évaluer l'éventuel écart qui existe entre la réalité du travail et la description qu'ils en donnent.

Il peut avoir recours à la prise de vue (vidéo, photos, enregistrement d'événements) pour étudier les postures et les conditions de travail.

A partir de ces éléments, il établit un diagnostic et propose des solutions si problème il y a. Il analyse la situation et fait des recommandations de manière à réduire les nuisances et à améliorer les conditions de travail.

Depuis quelques années, son champ d'action s'est élargi et de nouvelles tâches lui sont confiées. On fait appel ainsi à lui pour établir, en collaboration avec des cadres et des ingénieurs, des définitions de poste dans le but de réorganiser un service, d'introduire de nouvelles machines ou de nouveaux circuits informatiques.

Il participe également à des programmes d'aménagement, de rénovation ou de construction de bâtiments ou de locaux de travail, où sont pris en compte le confort des opérateurs, la facilité d'utilisation des matériels. Le handicap fait partie de ses missions.

L'**Ergonome** participe aussi à l'évolution du contenu des tâches. Il intervient dans la revalorisation des postes, l'organisation d'actions de formation et la responsabilisation des opérateurs.

L'**Ergonome** est de plus en plus sollicité pour adapter, par exemple, des logiciels aux besoins des utilisateurs ou encore faciliter l'intervention sur un appareil en améliorant les notices d'utilisation.

Pour exercer ce métier, il faut avoir un sens aigu de l'observation et un bon esprit d'analyse.

L'**Ergonome** peut travailler seul en tant que libéral, mais aussi comme salarié dans des grandes entreprises (chimie, métallurgie, sidérurgie, EDF...) ou dans des cabinets conseil

2. ETUDES ET FORMATIONS POUR DEVENIR ERGONOME

Afin d'exercer le métier d'**ergonome** il est indispensable d'obtenir **le diplôme d'Etat de Master pro de niveau bac + 5**. Notamment le Master de recherche en ergonomie ou le Master pro ergonomie cognitive.

Pour accéder au niveau Master, **il faut tout d'abord posséder le baccalauréat**. Puis, **une licence médicale, paramédicale ou du domaine de la prévention des risques c'est-à-dire un niveau bac + 3**, telles qu'une licence en psychologie, une licence en STAPS ou encore une licence en sociologie du travail.

De plus, **un niveau Bac +2 permet** également d'accéder au Master pro, grâce notamment à un **BTS Métiers des services à l'environnement ou encore un DUT Hygiène Sécurité Environnement**. A condition d'effectuer ensuite une licence pro.

Ensuite, cette formation se déroule sur 2 ans en initiale ou en continue. Lors de la première année de Master le/la futur(e) **Ergonome** suit différentes unités d'enseignements, telles qu'Introduction à l'ergonomie cognitive ; Travail, Santé et développement : **Introduction à l'ergonomie** ; Analyse du travail ; Analyse de l'activité : Modèle, méthodes et techniques ; Les ambiances physiques au travail : éléments de physiologie humaines ; Les ambiances physiques au travail : outils et méthodes d'évaluation et des études de terrains.

Ce n'est qu'une fois la validation de ces unités d'enseignements que le/la futur(e) ergonome pourra accéder à la deuxième et dernière année de Master pro.

La deuxième année de Master pro se compose également de plusieurs unités d'enseignements, telles **qu'Ergonomie et conduite de projet** ; Ergonomie et société : enjeux et perspective ; Cognition et développement des systèmes et des organisations ; Ergonomie et conception : outils et méthodes ; Anglais ; Intervenir en Ergonomie et enfin la rédaction et la présentation d'un mémoire.

Cette deuxième année de Master Pro est également accessible aux personnes titulaires d'un Master 1 en Psychologie, d'un Master 1 en Physiologie, d'un Master 1 en Sciences de l'Ingénieur ou encore d'un Master 1 en STAPS.

Une fois la deuxième année de Master validée ainsi que son mémoire, le/la futur(e) ergonomiste acquiert le **diplôme d'Etat d'Ergonomie**.

Enfin, ce diplôme est également accessible grâce à la **Validation d'Acquis et de l'Expérience (VAE)**.

3. POURQUOI DEVENIR D'ERGONOME

Le métier d'**Ergonomie** peut s'exercer dans le secteur privé et dans le secteur public. Aussi bien dans le secteur hospitalier que dans le secteur **extrahospitalier**.

En effet, l'**Ergonomie** peut travailler au sein d'un hôpital ou d'une clinique, au sein d'une maison de retraite ou d'un **EHPAD**.

Il/Elle peut également exercer son métier dans le secteur médico-social, notamment dans le domaine du handicap.

Il/Elle peut aussi travailler dans des entreprises privées ou publiques, dans d'autres secteurs, tels que l'informatique, l'ingénierie, l'architecture ou la médecine du travail.

Enfin, l'**Ergonomie** peut également exercer son activité de façon libérale, c'est-à-dire à son compte.

Les horaires de travail varient selon le secteur d'activité et le type de structures dans lequel l'**Ergonomie** exerce son métier.

4. QUALITES ET COMPETENCES POUR DEVENIR ERGONOME

Lors de l'entretien d'embauche le candidat doit posséder un projet professionnel et doit être en capacité de pouvoir l'expliquer à son interlocuteur. Il doit présenter ses motivations et mettre en avant les compétences et les qualités suivantes.

Il/Elle doit posséder des connaissances médicales, psychologiques et techniques afin d'analyser et de prendre en compte les facteurs physiques, sociaux, cognitifs ou encore environnementaux.

L'**Ergonome** doit posséder de grandes capacités d'analyse, d'observation et de synthèse. Il/Elle doit être capable de mener un projet de sa conception à sa réalisation, et doit être en capacité de le présenter.

Il/Elle doit faire preuve de qualités humaines, relationnelles et psychologiques. Il doit posséder des capacités d'écoute et de dialogue.

L'**Ergonome** doit être curieux, et démontrer une créativité et un intérêt pour l'innovation.

Enfin, il/elle doit faire preuve d'organisation, de rigueur, de disponibilité et de capacité de travail en équipe et de négociation.

Il/Elle doit faire preuve de pédagogie, de respect et de bienveillance.

L'**Ergonome** doit connaître et maîtriser les règles de sécurité et d'hygiène.

5. SALAIRE D'ERGONOME

La **rémunération de l'ergonome varie selon le secteur d'activité**, le type de structures et l'ancienneté.

Elle correspond tout de fois **au statut de cadre, équivalent aux métiers de manager, de chef de projet ou de consultant.**

Pour un/une **ergonome** en début de carrière le salaire est d'environ **1 800 € à 2 500 € brut par mois.**

Le salaire pour un ergonome suite à plusieurs années d'expérience peut aller de **3 500 € net par mois à 4 486 € net par mois.**

6. BRUTS EN MOYENNE

Le salaire mensuel à l'embauche d'un ergonome débutant est compris selon les secteurs entre **1 800 et 2 000 €.**

7. LES MISSIONS REALISEES PAR L'ERGONOME

L'**Ergonome** a pour mission principale d'améliorer les conditions de travail des salariés en respectant les objectifs et les éventuelles contraintes de l'entreprise, il/elle travaille à la prévention des accidents de travail. Il/Elle analyse chaque poste de travail et réduit les risques d'accidents de travail en apportant des solutions afin de préserver la sécurité et la santé des salariés.

L'**Ergonome** travaille en collaboration du directeur qualité ou du directeur général de la structure. Il/Elle étudie les postes de travail, puis s'entretient avec les salariés afin de recueillir leurs ressentis sur leurs conditions de travail. Ensuite, il/elle conçoit un nouvel espace de travail adapté à la sécurité et au respect de la santé du salarié, il/elle participe à l'élaboration de nouveaux outils ou de nouvelles machines dans le but d'optimiser l'espace de travail.

L'**Ergonome** sensibilise et forme également les salariés aux nouvelles conditions de travail et assure le suivi de leurs postes, afin d'analyser les améliorations.

L'**Ergonome** travaille dans plusieurs domaines, tels que la santé, la médecine du travail, le handicap, l'informatique, ou encore l'ingénierie.

8. LES EVOLUTIONS DE CARRIERES D'ERGONOME

Il existe des possibilités d'évolution de carrière pour un/une **ergonome**.

En effet, suite à plusieurs années d'expériences, il/elle peut s'installer en libéral c'est-à-dire à son compte ou il/elle peut travailler pour des consultants.

9. LES ENTREPRISES ET ORGANISMES QUI RECRUTENT UN ERGONOME

L'**Ergonome** peut exercer son métier dans deux domaines de la fonction publique :

- **Dans la fonction publique territoriale, c'est-à-dire au sein des communes, des départements, des régions ou encore des établissements publics.**
- **Dans la fonction publique hospitalière, c'est-à-dire au sein d'un hôpital public**

10. LES TEMOIGNAGES DE NOS ERGONOMES

Savannah Laurence - Diplômée au baccalauréat en psychologie et étudiante à la maîtrise en ergonomie

C'est pendant mes études au baccalauréat en psychologie que j'ai développé un intérêt pour la santé au travail. M'inscrire à la maîtrise en **ergonomie** est devenue une suite logique pour moi. Je me disais qu'elle me permettrait de comprendre le monde du travail dans toutes ses dimensions, particulièrement celles cognitives et sociales. Mon intuition ne m'a pas trompée et j'ai vite saisi que mes études en psychologie seraient bénéfiques dans mes études à la maîtrise en ergonomie! J'ai approfondi mes connaissances sur les risques psychosociaux au travail, réfléchissant au passage sur la charge de travail et la conciliation travail et vie personnelle dans une démarche d'intervention ergonomique. Côté pratique, le projet d'intervention de 3 sessions permet de réellement s'approprier le métier d'ergonome. J'ai eu la chance de compléter mon projet dans une entreprise adaptée, où certaines personnes embauchées avaient des handicaps physiques,

mais également des limitations cognitives et psychosociales. Un milieu riche où j'ai appris le déroulement d'une démarche en ergonomie et où mon bagage en psychologie m'a (encore) été utile! Et que dire de mon expérience comme auxiliaire de recherche, qui m'a permis d'étudier les sujets de la charge émotionnelle et des milieux de vie capitaux pour personnes âgées.

11. LES METIERS RELIES AU METIER D'ERGONOME

L'**Ergonome** travaille dans les domaines de la **santé, du handicap, de la médecine du travail, de la sécurité, de l'informatique, de l'ingénierie et de l'architecture, en tant que salarié ou en libéral**. Ses connaissances sont larges, et il doit s'adapter et se déplacer au gré des missions qui lui sont confiées.